



## ***Appel à communications***

### **Mouvements dans le lexique**

#### **Colloque 319**

*Colloque organisé dans le cadre du 81<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS*

*Université Laval, 7 et 8 mai 2013*

#### **Responsables**

Patrick Drouin (Observatoire de linguistique Sens-Texte, Université de Montréal)

Aline Francoeur (Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières, Université Laval)

#### **Thématique et objectifs du colloque**

Dès leur mise en circulation, mots et termes sont sujets à la variation, qui se manifeste notamment sur les axes diachronique, diatopique, diaphasique et diastratique. Ils sont également exposés à d'autres mouvements moins étudiés, par exemple, la terminologisation et la déterminologisation (mouvements décrits et nommés par Ingrid Meyer), ainsi que le passage d'une sphère de connaissances à une autre. La description du lexique spécialisé en fonction de domaines cloisonnés ne permet pas nécessairement de décrire ni de bien saisir ces divers mouvements.

Si les linguistes qui oeuvrent en lexicologie s'intéressent depuis longtemps à la variation sous ses diverses formes, il en va autrement de ceux qui oeuvrent en terminologie. La variation

terminologique est un phénomène qui n'est décrit que depuis la fin des années 1990, à la suite de travaux plus étroitement liés à la linguistique de corpus et à l'informatique. L'étude théorique de la variation devrait idéalement déboucher sur des approches méthodologiques visant la prise en charge lexicographique et terminographique des diverses formes de variation dans les dictionnaires et les bases de données lexicales.

Dans un tel contexte, réunir des chercheurs provenant de la lexicologie, de la lexicographie, de la terminologie, de la linguistique de corpus et de l'informatique, des sciences cognitives, etc., contribuera nécessairement à enrichir la réflexion sur le sujet.

Toute personne intéressée à participer au colloque est invitée à soumettre une proposition de communication, selon les modalités détaillées ci-dessous. Les communications seront de 20 minutes suivies de 10 minutes de discussion. Elles devront être présentées en français, puisque le colloque s'inscrit dans le cadre du Congrès de l'Acfas.

### **Modalités de soumission des propositions de communications**

Format des propositions de communication :

1. Les propositions doivent être soumises en format PDF. Elles doivent inclure les éléments suivants :
  - nom et prénom, institution et coordonnées (adresse courriel, numéro de téléphone et adresse postale) de l'auteur ou des auteurs;
  - un titre de 180 caractères maximum (espaces comprises);
  - un résumé d'un maximum de 1500 caractères (espaces comprises).
  
2. Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :
  - la pertinence du sujet traité par rapport au thème du colloque;
  - le cadre théorique ou conceptuel proposé et la méthodologie liée à la recherche s'il s'agit d'une étude empirique (communications);
  - l'organisation globale et la clarté de la proposition.

Veuillez envoyer vos propositions en annexe électronique aux responsables du colloque aux adresses suivantes: [aline.francoeur@lli.ulaval.ca](mailto:aline.francoeur@lli.ulaval.ca) et [patrick.drouin@umontreal.ca](mailto:patrick.drouin@umontreal.ca) avant le **7 février 2013**.

### **Création de votre compte d'utilisateur à l'ACFAS**

Les auteurs des propositions retenues devront créer un compte d'utilisateur sur le site de l'ACFAS (<http://www.acfas.ca/user/register>) s'ils n'en possèdent pas déjà un, et fournir à

l'organisatrice du colloque le courriel associé à leur compte. Ils devront s'assurer que leur institution d'attache et le reste des informations fournies soient bien saisies et à jour.

### **Inscription au 81<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS**

L'inscription est obligatoire pour tous les participants. Ceux-ci doivent s'inscrire sur le site de l'ACFAS, payer leurs frais d'inscription dès que possible et aviser les responsables du colloque lorsque cela sera fait. L'inscription assure aux participants que leur nom figure bien au programme du colloque.